

**DÉPARTEMENT DE LA SOMME**  
**ARRONDISSEMENT D'AMIENS**  
**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 5 JANVIER 2023

<b>DATE DE CONVOCATION :</b>
28/12/2022
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b>
06/01/2023
<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b>
- Inscrits : 18
- Présents : 17
- Absent : 1
- Votants : 17
- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0
 <b>OBJET :</b>  <b>Réseau de chaleur de Roye</b>  <b>Acquisition terrain chaufferie</b>

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 janvier à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 17 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent et excusé : 1 membre.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle que les travaux du réseau de chaleur de Roye ont débuté avec l’autorisation de la commune de Roye de commencement de travaux dans l’attente de la prononciation de la vente du terrain. Le terrain se situe sur la parcelle ZH 177P. La cession se fera à l’euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Fédération :

- approuve l’achat du terrain où la chaufferie bois de Roye a été construite ;
- autorise Monsieur le Président à signer une promesse de vente et à signer l’acquisition par la Fédération de ce terrain ;
- charge Monsieur le Président de mener les démarches nécessaires et l’autorise à régler les frais inhérents à cette opération.

Fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

